



## Passage temps partiel temps plein

Par **Sab31**, le **01/07/2008** à **21:39**

Je travaille comme hôtesse de caisse. De janvier à mai 2008 je faisais 30h par semaine soit 130h par mois mensualisé. je suis passée à temps complet au mois de juin. Or, bien qu'ayant effectué près de 39h par semaine sur le mois mon employeur m'affirme que je lui dois des heures . j'aurais du effectuer 159h25 pour ce mois là bien qu'il n'y ait que 4 semaines dans le mois.